

Hippothérapie

« L'hippothérapie est l'utilisation du cheval pour travailler des objectifs de soins fonctionnels et généralisables dans le quotidien. Elle se définit comme une approche thérapeutique complémentaire à la pratique initiale du professionnel. Il s'agit d'utiliser le cheval comme un outil supplémentaire pour atteindre les objectifs de soin fixés. »

Publics concernés :

- Large public présentant des troubles moteurs, sensoriels ou de la communication
- Pas d'âge minimum ou maximum, la prise en charge est adaptée à chaque patient.

En quoi consiste le métier ?

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

Objectifs :

- Définir des **objectifs thérapeutiques fonctionnels** (rééducation/réadaptation) en partenariat avec le patient ou son représentant
- Améliorer **l'autonomie** dans un ou plusieurs domaines par le travail de **compétences transférables au quotidien**

Missions :

- Être garant d'un **cadre thérapeutique contenant, constant, sécurisant et étayant**
- **Conduire et réajuster** le projet thérapeutique du patient en fonction des évolutions

Compétences :

- Maîtrise de la **biomécanique** du cheval
- Maîtrise des pathologies et de leurs implications motrices, sensorielles
- Organisation et mise en œuvre d'un **projet thérapeutique**

Les équidés représentent des partenaires **motivacionnels** et **non jugeants** => atouts uniques pour les patients

Peut être **complémentaire** à des soins institutionnalisés

Comment devenir hippothérapeute ?

Programme et durée des formations

- De **28 à 40 heures**
- Entre **4 et 5 jours**

Connaissances et compétences dispensées :

- Différencier les pratiques (équithérapie, hippothérapie...)
- Comprendre l'effet du cheval sur les différents systèmes : moteur, neurologique, sensoriel...
- Connaissances des outils thérapeutiques nécessaires à l'exercice
- Connaissances du cadre professionnel, réglementaire et législatif
- Connaissances des caractéristiques et savoir utiliser des techniques sensorielles et motrices assistées par le cheval

Conditions d'accès

En fonction des formations, il faut être :

- Soit du **secteur médico-social/sanitaire**
- Soit **professionnel de la réadaptation**
- Soit **professionnel du cheval**

ET

Avoir de **solides connaissances équines** (niveau équestre demandé variant en fonction des organismes de formation)

Source: (HippoReach, 2019),
(MKNG formations, 2023),
(Domaine d'hippios, 2023)
(Congrès SIPME, 2022)



Syndicat
Interprofessionnel des
Praticiens de la
Médiation
Equine